



Newsletter Novembre 2024

Manifestation

• L'huître en fête - 2 novembre 2024



Solignac en fête organise cette année son évènement « Huîtres en fête » le 2 novembre 2024 sur la place Georges Dubreuil.

À cette occasion, le stationnement sera interdit comme suit:



- Sur une partie de la place Georges Dubreuil du **23 octobre 2024 à 8h00 jusqu'au 28 octobre 2024 à 18h00**. 6 places restent accessibles indiquées par de la rubalise.
- Sur la **totalité** de la place Georges Dubreuil du **28 octobre 2024 à partir de 18h00 jusqu'au 6 novembre 2024 à 18h00**.
- Le stationnement sera interdit sur l'aire de camping-car, le vendredi 1er novembre 2024 de 8h00 au dimanche 03 novembre 2024 à 9h00.



L'Huître en Fête
Solignac
samedi 2 novembre
9h/18h

L'Huître en Fête 20^{ème}

Restauration sur place
ou à emporter
Moules frites, crêpinettes, crêpes...

IPNS NE PAS STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Newsletter Novembre 2024

Information

• Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire, de la paix et hommage rendu à tous les morts pour la France, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal déposeront une gerbe au monument aux morts le lundi 11 novembre 2024 à 11h30, place Georges L. Dubreuil à Solignac.

Ils vous invitent à participer à cette cérémonie et à vous joindre au cortège qui se formera à la mairie à 11h20.

En raison de la cérémonie du 11 novembre, le stationnement sera interdit sur la travée devant le monument aux morts, du dimanche 10 novembre à 18h00 au lundi 11 novembre à 13h00.



• Commerçants ouvert lundi 1er novembre - LE MATIN

Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Brujaud

5 rue François Perrin - Tél.: 05 55 00 50 18



Boulangerie - Pâtisserie - Ludovic Vareille

84 avenue Saint-Éloi - Tél.: 05 55 35 13 08



Bar - Tabac - Presse - Le Parvis

62 avenue Saint-Éloi - Tél.: 05 55 44 75 11



• Fermeture exceptionnelle APC - 8 novembre 2024

En raison de la formation des agents, l'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée le vendredi 8 novembre 2024. En cas de besoin, vous pouvez vous rendre à l'Agence Postale de la commune Le Vigen.

Merci de votre compréhension.



Newsletter Novembre 2024

Information

• Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Limoges Métropole travaille sur la construction de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), en coopération avec ses 20 communes membres.

Dans le cadre de son élaboration, une concertation publique est ouverte.

Le PLUi est un document d'urbanisme permettant la mise en harmonie des réglementations existantes.

Pour poursuivre son élaboration, de nouveaux ateliers sont programmés au cours du mois de novembre, auxquels les usagers sont invités à participer :

- Le 4 novembre à 18h à l'Espace Confluences de Condat-sur-Vienne
- Le 5 novembre à 9h30 à la salle des fêtes d'Aureil et à 18h au centre culturel de Couzeix
- Le 6 novembre à 18h à la salle Léo Lagrange de Limoges

Inscription obligatoire sur plui.limoges-metropole.fr

Un site internet dédié au PLUi, mis à jour régulièrement, est également à la disposition des usagers afin de suivre l'avancée du projet et participer : plui.limoges-metropole.fr

Les usagers peuvent également adresser une demande particulière ou une contribution libre à Limoges Métropole : par mail à concertation-plui@limoges-metropole.fr ou par courrier à Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy – 87 031 Limoges CEDEX 1

Comment s'informer et participer ?
Limoges Métropole a mis en place un ensemble d'outils permettant à tous les citoyens de s'informer sur l'élaboration du PLUi : des publications dans le magazine communautaire « Le Métropole », dans les bulletins municipaux, la presse, etc. Des registres sont à votre disposition au siège de Limoges Métropole et dans toutes les mairies des communes membres. Un site Internet dédié au PLUi, mis à jour régulièrement, vous permet de suivre l'avancée du projet tout en vous proposant des espaces participatifs. plui.limoges-metropole.fr

Nous sommes OUVERTS

Préparons l'avenir pour un territoire durable

19 rue Bernard Palissy - CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1
concertation-plui@limoges-metropole.fr
05 55 45 79 00
plui.limoges-metropole.fr

plui.limoges-metropole.fr



Newsletter Novembre 2024

Information

• Campagne de vaccination contre la grippe et la Covid-19



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et contre la Covid-19 débute le **15 octobre 2024**. Les campagnes sont menées conjointement comme la saison précédente, afin de mieux prévenir et protéger les personnes à risque de formes graves. Si vous êtes concerné par les 2 vaccinations, il est possible de les effectuer en même temps

Le vaccin est pris en charge à 100 % pour les populations à risque. Des courriers sont envoyés aux personnes concernées avec un **bon de vaccination antigrippale** permettant la délivrance gratuite du vaccin

Rappel

Les vaccins contre la grippe et la Covid-19 peuvent être administrés par un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme.

Plus d'information sur:

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17729>

• Santé de jeunes: Assurance maladie - à 16 ans ou à 18 ans, quelles démarches ?



Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devenez majeur dans quelques mois ? Selon les situations, les modalités du remboursement des frais de santé diffèrent.

Jusqu'à vos 16 ans, vous êtes rattaché à l'un de vos parents ou aux deux parents. Ils assurent votre charge et vos frais de santé leur sont remboursés. On dit que l'enfant est ayant droit des parents.

À partir de 16 ans, vous pouvez commander votre carte Vitale. La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) vous adresse un formulaire afin de l'obtenir.

Plus d'information sur:

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17729>





Newsletter Novembre 2024

C'était le mois dernier à Solignac

- Festival Méli-Mélo - Graine de Culture - 29 septembre 2024



- Chant choral - La Ballade - 6 octobre 2024



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter :
il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr
(même lien pour vous désabonner).

Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter
notre **site internet**, notre **page Facebook** et **Intramuros**.